



TARIFS GENERAUX POUR LA COMMUNE A PARTIR
DU 1^{er} SEPTEMBRE 2025 au 31 DECEMBRE 2026 :

LOCATION DE LA MAISON POUR TOUS A PARTIR DU WEEK-END DU 6 SEPTEMBRE :

<u>Demande émanant d'habitant :</u>	<u>De Pouilley-Français</u>	<u>De l'extérieur</u>
Vins d'honneur ou apéritif (durée 3 heures), gratuit pour les habitants de Pouilley-Français pour un enterrement.	60.00€	108.00€
Période ETE du 1 ^{er} mai au 30 septembre	228.00€	480.00€
Période HIVER du 1 ^{er} octobre au 30 avril (chauffage compris)	336.00€	588.00€
Chauffage en été si besoin	80,00 €	80,00 €
Location de couverts et de vaisselle	72.00€	72.00€
CAUTION (chèque)	1000,00 €	1000,00 €

→La Maison Pour Tous est à louer du samedi matin 9 heures au dimanche soir 18 heures * (Le préau et la cour de l'école ne pourront pas être loués).

**pour le moment de convivialité après un enterrement et pour les habitants de Pouilley-Français qui en font la demande, sous réserve que la salle soit disponible, c'est gratuit.*

**pour les associations de Pouilley-Français et dans le cadre de leur activité c'est gratuit à charge de gérer les poubelles, le tri et le nettoyage (la salle sera disponible seulement pour des réunions de plus de 10 personnes : économies d'électricité, de chauffage et d'entretien).*

DEMANDE A FAIRE VALIDER PAR LE SECRETARIAT DE MAIRIE.

→Atelier de distillation :

<u>Demande émanant d'habitant :</u>	<u>Pouilley- Français</u>	<u>Extérieur</u>
Par période de 24 heures	50,00 €	70,00 €
Par période de 48 heures	70,00€	100,00 €
CAUTION (chèque)	500,00 €	500,00 €

→ **Atelier de pasteurisation :**

Demande émanant de	Pouilly-Français	Extérieur
Par période de 24 heures	50,00 €	70,00 €
Par période de 48 heures	70,00 €	100,00€
CAUTION (chèque)	500,00 €	500,00 €

→ **Taxe d'aménagement :**

Taux de la taxe d'aménagement	5%
-------------------------------	----

→ **Cimetière : prix des concessions 2025* :**

A l'exception du jardin du souvenir (gratuit) toutes les concessions (inhumation en pleine terre, columbarium, caverne) ont une durée de 15 ans renouvelable pour un prix unique de 300 € TTC + 100€ TTC de commande de plaque par personne (uniquement pour le columbarium et la caverne).

**Nouveau règlement disponible en Mairie et sur le site internet de la commune.*

→ **Affouage :**

La taxe d'affouage sera calculée sur la base de 7,00 € du stère délivré par affouagiste.

→ **Bibliothèque :**

Adhésion annuelle par foyer	5,00 €
-----------------------------	--------

→ **Photocopies :**

Prix unitaire	Noir et blanc	Couleur
A4	0,20 €	0,50 €
A3	0,40 €	1,00 €

→ **Incivilités :**

→ Montant de 200 € dû par les auteurs de dépôts de déchets d'ordures ménagères sur la voie ou l'espace public, plus coût du traitement des ordures au tarif en vigueur de GBM.

→ Montant de 350 € dû par les auteurs de dépôts surpris à déposer sans autorisation des gravats, matériaux ou tout autre produit correspondant à des déchets inertes, ainsi que des déchets verts, plus coût du traitement des ordures au tarif en vigueur de GBM.
Enlèvement de gravats, matériaux ou tout autre produit correspondant à des déchets inertes.